

Programme Local de l'habitat 2016 - 2021

Programme d'actions - Synthèse

Introduction

Le programme d'actions constitue le 3^{ème} volet du Programme Local de l'Habitat de Roannais Agglomération pour la période 2016 – 2021. Celui-ci vise donc à apporter les réponses opérationnelles à la stratégie retenue dans le document d'orientations.

Bien que le présent document mette en exergue les interventions et les moyens mobilisés par Roannais Agglomération pour les 6 prochaines années, il est cependant important de rappeler **le cadre et les conditions de réussite incontournables** pour que l'ensemble des actions produisent les résultats attendus.

Bien que l'élaboration du PLH ait permis de définir une stratégie et sa déclinaison opérationnelle précise, ils n'en restent pour autant pas des documents figés.

En effet, la conjoncture actuelle oblige la collectivité à **envisager une souplesse et une adaptation de ce document**.

Tout d'abord, du point de vue budgétaire, les collectivités se trouvent aujourd'hui confrontées au difficile exercice d'assurer leurs interventions alors que les dotations de l'Etat sont en baisse. Bien que le PLH envisage une programmation pluriannuelle, la gestion de la collectivité oblige à raisonner en annualité budgétaire et ainsi à reconsidérer chaque année les moyens à mobiliser. Ainsi, sans soustraire ses ambitions, la politique locale de l'habitat devra nécessairement s'adapter aux moyens disponibles et mobilisables au cours des 6 prochaines années.

Ensuite, en matière de périmètre, la réforme territoriale pourra conduire à la modification du périmètre de l'agglomération actuelle et entraîner l'intégration de nouvelles communes. Ainsi, le PLH devra être adapté en fonction.

Cette évolutivité du document sera aussi alimentée par :

- les études qui pourront être menées au cours de la mise en œuvre du PLH et conduire à l'adaptation des interventions de l'agglomération ;
- l'évolution de l'intérêt communautaire, en fonction des attentes et des orientations des élus.

C'est pour cela que certaines actions présentées ci-après seront déclinées dans des règlements annuels qui préciseront les bénéficiaires, les montants des aides et les critères d'éligibilité et pourront être revus régulièrement.

La mise en œuvre du PLH 2016 -2021 de Roannais Agglomération s'inscrit donc dans ce cadre global qui appelle souplesse, adaptation et mobilisation des partenaires. Roannais Agglomération, via une autorisation de programme, **mobilisera jusqu'à 12 millions d'euros sur les années du PLH**.

1. Intervenir sur le parc existant pour renforcer l'attractivité des centralités

Libellé des actions	Rappel de l'intérêt communautaire	Financements prévisionnels de Roannais Agglomération 2016-2021	
		Fonct.	Invest.
Action 1 : Engager des interventions lourdes en faveur du parc privé existant vacant et/ou dégradé dans les centralités et en centres-bourgs			
Action 1.1 Réaliser une étude pré-opérationnelle	RA / Commune	50 000 €	
Action 1.2 Mettre en place de dispositif opérationnel adéquat.	RA / Commune		4 200 000 €
Action 2 : Développer des interventions en faveur de la lutte contre l'habitat indigne			
Action 2.1 Volet Lutte contre l'habitat indigne du Programme d'Intérêt Général	RA / Commune		255 000 €
Action 2.2 Développer l'ingénierie interne de l'agglomération sur la lutte contre l'habitat indigne	RA / Commune		
Action 2.3 Renforcer le partenariat avec les acteurs intervenant en faveur de la lutte contre l'habitat indigne	RA / Commune		
Action 3 : Poursuivre la mise en œuvre d'un dispositif de soutien aux travaux d'amélioration de la performance énergétique et de l'adaptation du parc de logements individuels privés			
Action 3.1 Jusqu'en mars 2017 : Poursuivre le Programme d'Intérêt Général (PIG)	RA / Commune	100 000 €	84 000 €
Action 3.2 De 2017 à 2021 : Réengager un dispositif de soutien aux travaux d'amélioration de la performance énergétique et de l'adaptation du parc de logements	RA / Commune	50 000 €	336 000 €
Action 3.3 De 2016 à 2021 : Soutien financier aux propriétaires occupants complémentaire au PIG pour massifier la rénovation énergétique	RA / Commune		300 000 €
Action 3.4 Soutien à la rénovation énergétique de logements soumis à des prescriptions en matière de valorisation patrimoniale	RA / Commune		30 000 €
Action 3.5 Soutien à la rénovation patrimoniale (embellissement) de logements soumis à des prescriptions en matière de valorisation patrimoniale	RA / Commune		
Action 4 : Poursuivre l'intervention sur les copropriétés et mettre en place un système de repérage et de veille en lien avec l'Etat			
Action 4.1 Soutenir financièrement des travaux de rénovation énergétique dans les parties communes des copropriétés	RA / Commune	Cf. action 21	300 000 €
Action 4.2 Créer un observatoire des copropriétés de plus de 20 logements qui montrent des signes de faiblesse	RA / Commune	Cf. action 19	
Action 5 : Favoriser un parc public de qualité et			

répondant aux besoins des ménages			
Action 5.1 Soutenir les opérations de démolition	RA / Commune		1 200 000 €
Action 5.2 Poursuivre le soutien à la réhabilitation de logements sociaux existants	RA / Commune		1 200 000 €
Action 6 : Soutenir la réhabilitation de logements communaux à partir d'une programmation pluriannuelle partagée			
Action 6.1 Recenser les logements communaux nécessitant une réhabilitation	RA / Commune en tant que bénéficiaire	10 000 €	
Action 6.2 Elaborer une programmation annuelle	RA / Commune		
Action 6.3 Soutenir financièrement la réhabilitation des logements communaux prévue dans le cadre de programmation annuelle	RA si rénovation énergétique / Commune		110 000 €
TOTAL AXE 1		210 000 €	8 015 000 €

2. Développer une offre diversifiée pour favoriser les parcours résidentiels

Libellé des actions	Rappel de l'intérêt communautaire	Financements prévisionnels de Roannais Agglomération 2016-2021	
		Fonct.	Invest.
Action 7 : Etablir un guide des bonnes pratiques en termes de nouvelles formes urbaines pour un habitat de qualité et financièrement accessible			
Action 7.1 Mobiliser les acteurs locaux pour réfléchir à de nouvelles formes urbaines	RA / Commune		
Action 7.2 Produire des supports pédagogiques à l'attention des communes et des ménages	RA / Commune	Cf. action 21	
Action 8 : Mener des actions foncières ciblées au service des objectifs du PLH	RA / Commune		Cf. action 1
Action 9 : Soutenir le développement maîtrisé de logements sociaux neufs sur l'agglomération	RA / Commune		300 000 €
Action 10 : travailler sur les équilibres de peuplement avec les partenaires du logement social			
Action 10.1 Mettre en place la Conférence Intercommunale du Logement	RA / Commune		
Action 10.2 Elaborer et faire vivre la plan de gestion de la demande en logement social et les conventions de mixité sociale	RA / Commune		
Action 11 : Soutenir la production de logements locatifs privés conventionnés	RA / Commune		180 000 €
Action 12 : Accompagner les publics défavorisés identifiés dans le PLALHPD¹			
Action 12.1 Améliorer la connaissance des publics spécifiques et de leurs besoins logement et hébergement	RA / Commune	Cf. action 19	
Action 12.2 Poursuivre l'accompagnement des publics défavorisés	RA / Commune	248 280 €	
Action 13 : Suivre les besoins et l'offre de logement pour les jeunes	RA / Commune	Cf. action 19	
Action 14 : Permettre une réponse adaptée aux attentes des gens du voyage			
Action 14.1 Développement d'une offre d'habitat adapté	RA / Commune		
Action 14.2 Gestion des aires d'accueil et de grands passages	RA / Commune	342 000 €	
TOTAL AXE 2		590 280 €	480 000 €

¹ PLALHPD : Plan Local d'Actions pour le Logement et l'Hébergement des Personnes Défavorisées

3. Promouvoir des solutions innovantes pour le logement des personnes âgées

Libellé des actions	Rappel de l'intérêt communautaire	Financements prévisionnels de Roannais Agglomération 2016-2021	
		Fonct.	Invest.
Action 15 : Poursuivre l'adaptation des logements pour un maintien à domicile pérenne et sécurisé			
Action 15.1 Soutenir les ménages pour réaliser des travaux d'adaptation dans leur logement	RA / Commune		450 000 €
Action 15.2 Renforcer un partenariat de qualité avec les différents acteurs intervenant auprès des personnes âgées	RA / Commune		
Action 16 : Soutenir la création de logements dédiés aux personnes âgées			
Action 16.1 Participer aux réflexions en cours localement et à la réalisation de nouvelles résidences répondant aux besoins des personnes âgées	RA / Commune		
Action 16.2 Soutenir financièrement le développement de logements intermédiaires publics et privés pour personnes âgées	RA si résidences avec agrément logement social / Commune sinon		600 000 €
Action 17 : Développer l'innovation et la domotique dans le logement			
Action 17.1 S'appuyer sur les premières expériences conduites localement	RA / Commune		
Action 17.2 Un dispositif incitatif pour les particuliers volontaires (hors PIG) pourrait être mis en place selon les premiers enseignements des expérimentations	RA / Commune		Cf. action 16
Action 18 : Renforcer la connaissance de l'offre existante et des projets en cours et à venir pour le logement des personnes âgées			
Action 18.1 Assurer un travail de suivi et de veille active avec l'ensemble des acteurs locaux concernés	RA / Commune	Cf. action 19	
Action 18.2 Développer des indicateurs de veille sur le niveau de réponse de l'offre aux besoins des personnes âgées	RA / Commune	Cf. action 19	
TOTAL AXE 3		0 €	1 050 000 €

4. Animer et piloter activement la mise en œuvre du PLH

Libellé des actions	Rappel de l'intérêt communautaire	Financements prévisionnels de Roannais Agglomération 2016-2021	
		Fonct.	Invest.
Action 19 : Mettre en place l'animation du dispositif et les outils d'observation et d'aide à la décision pour la politique locale de l'habitat de Roannais Agglomération		110 000 €	
Action 19.1 Mettre en place une animation technique structurée	RA / Commune		
Action 19.2 Mettre en place l'observatoire de l'habitat	RA / Commune		
Action 19.3 Réaliser des bilans annuels	RA / Commune		
Action 19.4 Réaliser le bilan triennal	RA / Commune		
Action 19.5 Réaliser l'évaluation au terme des 6 ans	RA / Commune		
Action 20 : Mettre en place les instances de pilotage dédiées			
Action 20.1 Mettre en place le comité de pilotage de suivi du PLH	RA / Commune		
Action 20.2 Mettre en place des réunions régulières avec les communes de suivi et d'échanges autour de la politique de l'habitat	RA / Commune		
Action 20.3 Réactiver les comités de programmation de logements publics et privés	RA / Commune		
Action 20.4 Mettre en place la Conférence Intercommunale du Logement	RA / Commune		
Action 21 : Améliorer l'accueil et l'information des particuliers sur les questions d'habitat et de logement		666 000 €	
Action 21.1 Poursuivre et développer la mise en place de la Maison Départementale de l'Habitat et du Logement	RA / Commune		
Action 21.2 Créer une plateforme locale de la rénovation énergétique du parc privé	RA / Commune		
Action 21.3 Créer un système d'inscription pour les demandes de subventions PLH à partir du site internet de Roannais Agglomération	RA / Commune		
Action 21.4 Mettre en place une communication institutionnelle de l'habitat	RA / Commune		
Action 22 : Elaborer des conventions de partenariat avec les bailleurs sociaux présents sur le territoire	RA / Commune		Cf. actions 5,9 et 16
TOTAL AXE 4		776 000 €	0 €



roannais-agglomeration.fr